

Faits et chiffres

DÉMOCRATIE

Quelles sont les caractéristiques d'une démocratie?

La démocratie est aujourd'hui la forme dominante de gouvernement partout dans le monde et pourtant, il n'existe pas d'accord absolu sur les qualités qui font une démocratie. Où commence la démocratie et où finit-elle ? Toutes les démocraties autoproclamées n'en sont pas une pour autant.

Tout le monde sait que le concept de démocratie est issu de la Grèce antique et veut dire ni plus ni moins «gouvernement du peuple ». Le fondement de la démocratie moderne fut créé à l'aube de la modernité, par des événements comme la Glorious Revolution en Angleterre ou la révolution française, lorsque le droit exclusif des monarques qui régnaient alors d'exercer le pouvoir fut remis en cause. Au cours du XIXe siècle, les systèmes démocratiques ont renforcé leur assise de forme de gouvernement en Europe et aux États-Unis en transposant dans les faits les deux caractéristiques fondamentales suivantes - quoique limitées à certaines parties de la population (par ex., le droit de vote des femmes manquait encore):

1. le droit de vote et d'éligibilité universel
2. des élections libres et équitables

Par conséquent, l'élargissement du droit de vote et d'éligibilité selon le principe d'égalité « one man, one vote » et l'existence d'un système électoral où règne la concurrence et où les gouvernants peuvent aussi perdre ont été décisifs pour la démocratisation.

Si l'on suit cette définition minimale, presque tous les États du monde prétendent à la qualification de démocratie; ils diffèrent cependant profondément les uns des autres dans la manière de l'organiser. De nombreux États ne satisfont pas tout à fait aux principes fondamentaux énumérés ci-dessus et peuvent donc être considérés comme des formes intermédiaires entre démocratie et autocratie. The Economist essaie de refléter ce continuum à l'aide de l'indice de la démocratie en classant tous les États dans quatre catégories (cf. case 1)

economist.com

Cette définition minimale entre dans la compréhension actuelle de la démocratie, mais ne va pas assez loin. Car lorsqu'il est question de démocratie, on y associe aussi des acquis comme la liberté d'expression, la séparation des pouvoirs ou l'égalité des droits. Même le monde scientifique n'arrive pas à s'accorder sur la nature et le nombre des critères à retenir pour définir une

démocratie qui fonctionne.

demokratiematrix.de

Le centre pour la démocratie d'Aarau (CDA) propose d'aborder cette question en regroupant les critères centraux d'une démocratie en fonction de trois principes fondamentaux:

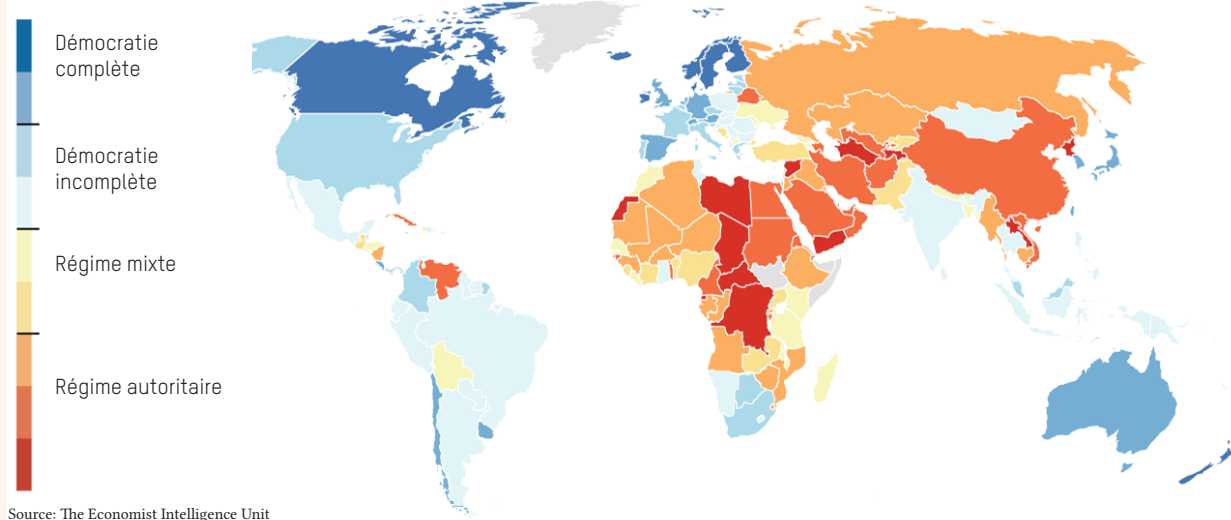
- **la liberté:** la pluralité d'opinion est expressément souhaitée, ce qui est garanti, entre autres, par la liberté de la presse, la liberté de réunion et la liberté d'expression. Il faut qu'un système juridique clair (constitution et lois) soit respecté et que tous les citoyens aient la possibilité de participer régulièrement à la vie politique.
- **l'égalité:** tous-toutes les citoyen-ne-s, y.c. les chefs d'État, les juges ou les policiers sont égaux devant la loi et ont les mêmes droits et les mêmes devoirs. Tous-toutes les citoyen-ne-s ont accès aux mandats politiques et sont égaux dans le processus politique.
- **le contrôle:** les trois pouvoirs - législatif, exécutif et judiciaire - sont clairement séparés les uns des autres. Le résultat d'élections libres est accepté, ce qui permet au peuple d'exercer le contrôle du gouvernement.

politischebildung.ch

BOX 1:

L'état de la démocratie

Degré de démocratie dans les pays du monde entier (indice de démocratie) 2020*



Source: The Economist Intelligence Unit

* Evaluations basées sur les catégories : processus électoral et pluralisme, libertés des citoyens, participation et culture politiques, fonctionnement du gouvernement.

«Le vote seul ne fait pas une démocratie».

Barack Obama

Démocratie directe et démocratie représentative

Dans sa forme pure, la démocratie directe ne se retrouve au fond nulle part dans le monde à l'échelle des États, car dans une démocratie directe, la population ayant le droit de vote forme le pouvoir exécutif et décide donc sans intermédiaire des lois et de la constitution. La plupart des États sont des démocraties représentatives dans lesquelles la population ayant le droit de vote élit un certain nombre de parlementaires qui la représentent dans le processus législatif.

La Suisse est-elle une démocratie directe?

Si l'on s'intéresse à la Suisse, les cantons de Glaris et d'Appenzell Rhodes-Intérieures avec leur « Landsgemeinde » doivent être qualifiés de démocratie directe, puisque les parlements cantonaux ne disposent que d'une fonction consultative et préparent les actes. Beaucoup de communes fonctionnent de manière similaire en Suisse en convoquant les citoyen-ne-s par voie d'assemblées communales pour légiférer.

À l'échelle nationale, on qualifie la Suisse de démocratie semi-directe. D'une part, les citoyen-ne-s ayant le droit de vote disposent de droits de démocratie directe et peuvent ponctuellement voter des textes d'initiative populaire et des textes de loi, ainsi que des changements de la Constitution. D'autre part, ils élisent aussi des parlementaires qui les représentent dans le processus législatif.

politischebildung.ch

Les droits démocratiques en Suisse

- **voter et se présenter pour être élu:** les parlements forment le pouvoir législatif et sont élus directement par le peuple. Ceci est vrai aussi des gouvernements à l'échelle locale et cantonale, ce n'est qu'à l'échelle nationale que le gouvernement (le Con-

- seil fédéral) est élu par le Parlement.
- **Décider de propositions soumises au vote:** quatre fois par an, la population ayant le droit de vote en Suisse peut voter sur des initiatives populaires et des référendums.
- **lancer et signer des initiatives populaires:** le droit d'initiative populaire fédérale permet aux citoyens de lancer une initiative et ainsi de changer la constitution.
- **lancer et signer des référendums:** quand des citoyens ne sont pas d'accord avec un changement de loi, ils peuvent recourir au référendum facultatif.
- **Lancer et signer des pétitions:** avec le droit de pétition, toute personne, indépendamment de son âge, de sa nationalité et de son domicile, peut adresser une demande à l'autorité compétente.
- **Manifester:** grâce à la liberté de réunion et d'expression, ancrée dans la constitution suisse, les citoyen-ne-s ont le droit de prendre part à des manifestations tant qu'elles sont pacifiques et autorisées par l'autorité.

Ce dernier point révèle que l'exercice des droits démocratiques peut aussi être illégal si l'autorité compétente n'en a pas connaissance ou n'a pas donné d'autorisation. Il peut s'agir de manifestations, de rassemblements publics, de grèves ou d'occupations de locaux que les autorités tolèrent la plupart du temps ou ne sanctionnent que faiblement.

ch.ch

Défis actuels de la démocratie

La démocratie est certes la forme de gouvernement dominante dans le mon-

de entier, comme nous l'avons mentionné au début, mais pourtant, elle est confrontée actuellement aussi à des défis:

- **la liberté:** la liberté d'expression est un droit de l'homme et est au centre de la démocratie. Mais il en va de même aussi du droit de ne pas être discriminé.
- **l'égalité:** à cause de l'immigration et de la mondialisation, de plus en plus de gens vivent dans un pays où ils n'ont pas le droit de voter ni d'être élus.
- **le contrôle:** la politique se déplace de plus en plus vers le plan international, ce qui a tendance à donner davantage de pouvoir aux gouvernements, mais à restreindre la possibilité pour les parlements, et notamment pour le peuple, d'exercer leur fonction de contrôle.

Comme on l'a vu par le passé, la démocratie n'est toutefois pas un concept figé; bien au contraire, elle est en transformation constante et se caractérise par un processus d'élaboration qui, dans l'idéal, se déroule avec la participation de tous les groupes de populations et sur un pied d'égalité.

La démocratie est la nécessité de se confronter occasionnellement aux opinions des autres.»

Winston Churchill

Formes de démocratie

Démocratie	le pouvoir du peuple
Autocratie	«auto-gouvernance»; pouvoir légitimé par soi-même (concept collectif pour la dictature/la tyrannie)
Monarchie	pouvoir héréditaire d'un seul, par exemple, d'un roi, d'un empereur ou d'un prince
Aristocratie	pouvoir d'un groupe de nobles (les fonctions ne s'héritent certes pas directement, mais seuls les membres de quelques familles nobles, peu nombreuses, peuvent être élus).
Oligarchie	pouvoir de quelques-uns; pouvoir d'un petit groupe égoïste (l'origine ne joue pas un rôle essentiel)
Théocratie	«pouvoir de Dieu»; pouvoir de dirigeants religieux
Anarchie	absence de pouvoir

demokratie.geschichte-schweiz.ch

